

## Un ombudsman sans mordant

Denis Tougas

Number 804, September–October 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91724ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Centre justice et foi

**ISSN**

0034-3781 (print)

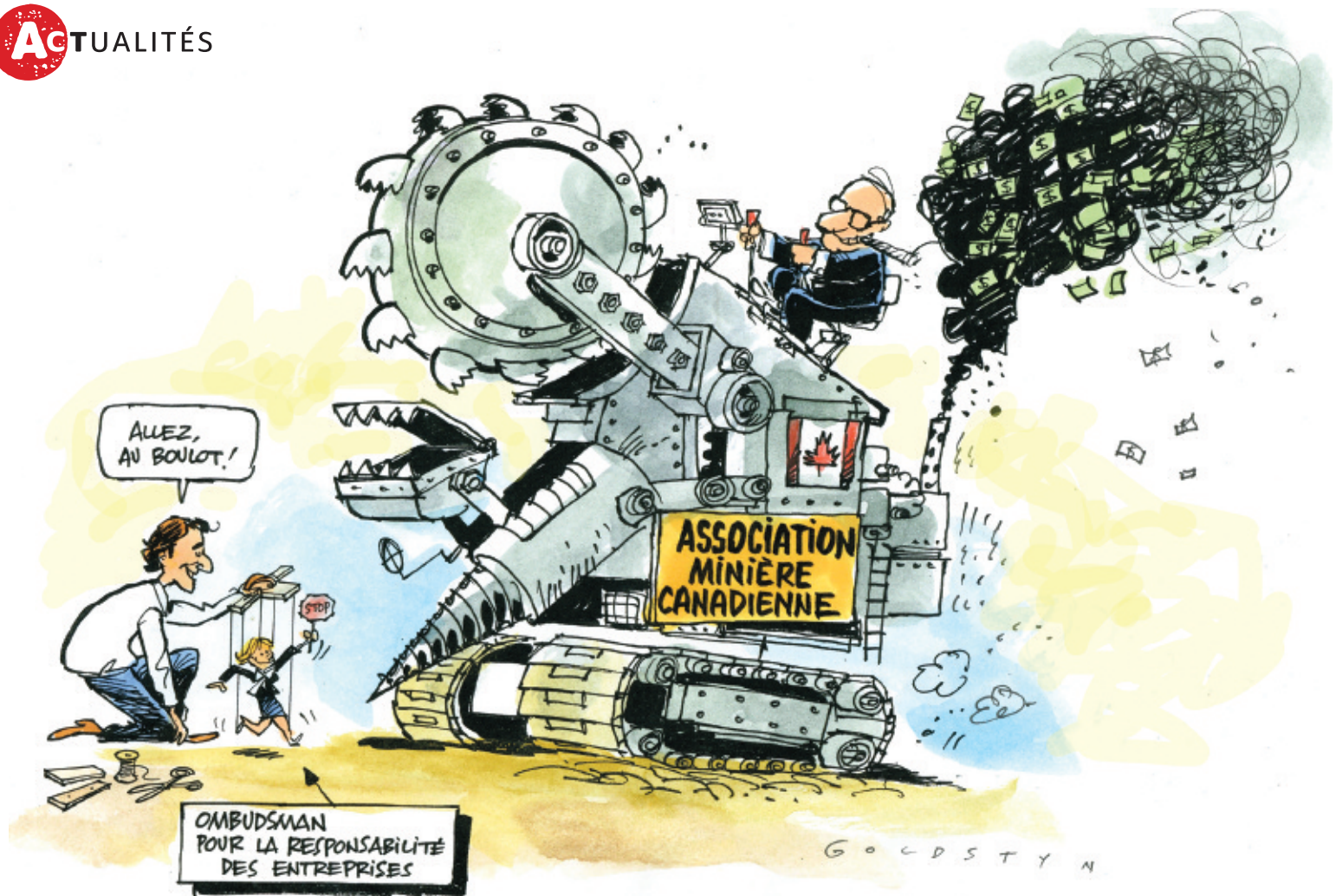
1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Tougas, D. (2019). Un ombudsman sans mordant. *Relations*, (804), 9–10.



## UN OMBUDSMAN SANS MORDANT

*Le mandat et les pouvoirs réduits accordés au nouvel ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises constituent une trahison des promesses libérales.*

**Denis Tougas**

L'auteur est membre du comité consultatif de Above Ground, qui fait partie du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE)

**L**e 8 avril dernier, le ministre fédéral de la Diversification du commerce international, Jim Carr, présentait enfin la titulaire du poste d'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) : Sheri Meyerhoffer. Avocate

de formation, elle a travaillé au Népal de 2007 à 2017 à titre de chef de mission pour l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, mais elle travaillait précédemment à titre de lobbyiste pour l'Association canadienne des producteurs de pétrole.

Quinze mois plus tôt, le gouvernement avait annoncé la création de cette nouvelle fonction pour examiner les plaintes concernant des violations de droits humains commises par des entreprises canadiennes opérant à l'étranger dans les domaines des mines, du pétrole, du gaz et du vêtement<sup>1</sup>. Ce bureau devait servir de chien de garde contre les abus commis régulièrement par celles-ci. Indépendant et transparent, il devait être doté de pouvoirs d'enquête et d'assignation à comparaître, en plus d'un budget conséquent. Le premier ministre Justin Trudeau en avait fait la promesse durant la campagne électorale de 2015. Mais, de manière décevante, l'OCRE annoncé est doté d'un mandat ainsi que de pouvoirs si réduits que l'ensemble des groupes de la société civile engagés dans le dossier en ont été déconcertés. On y retrouve des

orientations et des dispositions équivalentes à celles du précédent Bureau du conseiller en responsabilité sociale pour les entreprises extractives, une création du gouvernement Harper critiquée de toutes parts pour son incapacité et son inaction.

Dans sa dernière mouture, la nouvelle entité reçoit une mission amoindrie : « résoudre les conflits ». Des enquêtes pourront être menées mais sans pouvoir de contrainte pour obtenir les documents nécessaires ou faire comparaître des témoins. Aussi, seules les entreprises canadiennes sont visées. Les entreprises étrangères sont exclues, même lorsqu'elles sont inscrites en bourse au Canada ou qu'elles reçoivent de l'aide gouvernementale canadienne.

Créé par un arrêté ministériel et non par une Loi du Parlement, l'OCRE devait être soumis aux règles d'une législation déjà existante, ce qui n'empêchait pas le Bureau du premier ministre de lui donner des dents. Si on avait choisi d'établir le bureau de l'ombudsman en vertu de la *Loi sur les enquêtes*, comme on s'y attendait, celui-ci aurait eu l'indépendance et les pouvoirs appropriés ; le gouvernement

## Se passer de la police pour lutter contre la violence

Fondé à Chicago en 2015 par Tamar Manasseh, une jeune mère indignée par le meurtre d'une femme dans son quartier, l'organisme Mothers/Men Against Senseless Killings (« Mères/hommes contre les tueries insensées ») s'est donné pour mission de lutter contre la violence en retissant le lien social. L'organisme a littéralement mis sur pied une « armée de mères » qui investit les quartiers les plus violents de Chicago, mais aussi d'autres villes comme Evansville, Memphis et New York, pour servir des repas et organiser des activités pour les enfants et les résidents. En occupant les lieux, elles renforcent le sentiment de communauté et contribuent de manière significative à réduire la violence de même que la nécessité des interventions policières dans des quartiers à majorité noire.

Ce dernier aspect n'est pas sans faire écho à tout un mouvement pour l'abolition de la police qui s'est développé au cours des dernières années à Chicago, dans la foulée du mouvement Black Lives Matter. Alors que les violences policières continuent de coûter la vie à un nombre dispropor-



Photo: Mothers/Men Against Senseless Killings (MASK)

tionné d'Afro-Américains, plusieurs groupes militent pour une société sans police et pour diverses formes de prise en charge de la sécurité des collectivités par des groupes citoyens et communautaires, tout en prônant des formes de justice réparatrice et des modes non violents de résolution des conflits<sup>1</sup>.

1. Voir Maya Dukmasova, « Abolish the police? Organizers say it's less crazy than it sounds », *Chicago Reader*, 25 août 2016.

a plutôt choisi la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, en faisant un Conseiller spécial du ministre de la Diversification du commerce international. Loin d'être indépendant, l'ombudsman restera ainsi soumis à l'autorité du ministère Affaires mondiales Canada.

Le ministre a dit espérer attribuer au poste les pouvoirs promis antérieurement, mais pas avant d'avoir reçu un avis juridique externe sur leur validité constitutionnelle, avis qui devait être rendu public à la mi-juin. Or, il a bel et bien été remis mais n'a pas été rendu public, le ministère préférant en « réviser » les éléments pour choisir la meilleure option. Dépités, 14 représentants d'organismes de la société civile faisant partie du Groupe consultatif multipartite sur la conduite responsable des entreprises rattaché à l'OCRE, dont Développement et Paix et l'AQOCI, ont démissionné en bloc.

Le ministre Carr s'affirme toujours déterminé à donner à l'ombudsman tous les pouvoirs nécessaires, un souhait que dit partager Sheri Meyerhoffer. Mais Ben Chalmers, le président de l'Association minière du Canada (AMC), a réitéré l'opposition traditionnelle de son association à tout octroi de pouvoirs coercitifs d'enquête à ce poste. Selon lui, le fait que nos tribunaux soient maintenant plus ouverts à recevoir des plaintes venant de l'étranger et que les grandes corporations aient revu quelques-unes de leurs pratiques ces dix dernières années suffit; une approche de collaboration, avec la tenue d'enquêtes conjointes par exemple, reste la plus efficace à ses yeux.

À n'en pas douter, l'industrie a plusieurs moyens de se faire entendre. Ainsi, un court avis juridique de l'industrie qui mettait en doute la constitutionnalité des pouvoirs élargis pour l'ombudsman et remis entretemps au ministère, a suffi à

ébranler la détermination du gouvernement Trudeau. La menace d'une contestation devant les tribunaux était on ne peut plus claire. À cela s'est ajouté un travail intense de lobbying durant les six derniers mois, l'AMC ayant obtenu 144 rencontres avec des agents du ministère.

À quoi s'attendre maintenant que les élections approchent? Peut-être à l'annonce que l'OCRE pourra exercer des pouvoirs d'enquête, mais uniquement après avoir obtenu l'autorisation du ministère, au cas par cas. Peut-être même à la promesse qu'après les élections, un nouveau gouvernement libéral fera adopter par le Parlement une authentique loi créant un poste d'ombudsman...

Pour le Regroupement canadien sur la reddition de compte des entreprises, qui rassemble 34 organismes de la société civile et qui a été le moteur des campagnes pour la création d'un poste ces décisions concernant l'OCRE constituent une véritable trahison de la part du gouvernement. Une riposte en vue des élections est en cours de préparation. ☺

1. Voir Marie-Dominik Langlois, « Minières canadiennes: enfin un contrôle? », *Relations*, n° 796, juin 2018.

## JEAN VANIER, UNE VIE DE PARTAGE

*Décédé le 7 mai dernier, Jean Vanier (1928-2019) laisse en héritage des expériences de vie communautaire sans pareil avec les personnes mentalement handicapées.*

**Nicolas Desurmont**

L'auteur est consultant en victimologie et essayiste

Fondateur de L'Arche, des maisons communautaires vouées à l'accueil de personnes ayant un handicap mental (les trisomiques et les asphyxiés cérébraux, par exemple), Jean Vanier a eu un parcours de vie peu banal. Fils du